



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1866

Approbation des tarifs de mise à disposition des véhicules au Musée Malartre

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1866 - APPROBATION DES TARIFS DE MISE A DISPOSITION
DES VEHICULES AU MUSEE MALARTRE (DIRECTION
DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée de l'automobile Henri Malartre conserve dans ses collections des automobiles des années 1890 à 1980, populaires ou de prestige. La majorité de ces automobiles sont en état de fonctionnement et la maintenance de ces véhicules nécessite de les faire rouler régulièrement.

Depuis 2017 ans le cadre de ses animations le musée Malartre propose aux visiteurs de monter dans des voitures de collection afin de découvrir les sensations que procurent ces véhicules lorsqu'ils roulent. A cette fin plusieurs animations complémentaires sont proposées aux visiteurs afin de cibler différents publics (familles, amateurs, collectionneurs).

Le musée de l'automobile Henri Malartre propose à des particuliers ou à des sociétés la location de véhicules de collection en état de fonctionnement pour des événements privés (mariages...) ou des tournages de films.

Le musée souhaite à présent faire évoluer les tarifs et modalités de prêt de ses véhicules de collection roulant afin de mieux répondre à ces demandes.

En conséquence il convient de définir les tarifs des activités « ça roule au musée » du musée de l'automobile Henri Malartre par l'adoption de la grille tarifaire suivante :

	Balade en voiture prestigieuse avec chauffeur	Privatisation de véhicule roulant avec chauffeur dans le parc du musée	Privatisation de véhicule roulant avec chauffeur en dehors du musée
Tarifs	500€HT / h et par véhicule	300€HT / h et par véhicule	1000€HT les 2h / véhicule 5000€HT par jour / véhicule
Durée	1h	1h au minimum	De 2h à X jours
Lieux	A l'extérieur du parc	Le parc du musée	Rayon de 100 km autour du musée
Publics cibles	Amateurs de voitures anciennes	Evènement familiaux ou évènements privés dans le parc du musée	Mariages, tournage de films...

Ces tarifs hors taxes sont soumis à la TVA dans les conditions de droit commun (à titre indicatif, le taux applicable au jour de leur approbation est 20 %).

Cette grille tarifaire et les modalités des activités proposées sont indiquées dans la fiche annexée au présent rapport.

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ladite grille tarifaire ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les tarifs des activités « ça roule au musée » du musée de l'automobile Henri Malartre présentés dans la grille tarifaire en annexe sont approuvés.
- 2- Les recettes de l'occupation temporaire du parc sont imputées sur le budget du musée, ligne de crédit 100011 nature 7062 fonction 314.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET